

## APPEL A MOBILISATION BENEVOLE

### Projet AFGHANISTAN

#### Le projet

En août 2021, vingt ans après le renversement de leur régime, les talibans ont repris le pouvoir en Afghanistan.

Un nombre important de citoyens afghans a été évacué en France et est en attente de régularisation de leur situation, et de très nombreux citoyens afghans demeurent en Afghanistan sous la menace de violations graves de leurs droits par le régime des Talibans.

A cet égard, le Procureur de la Cour pénale internationale, Monsieur Karim A. A. Khan QC, soulignait le 17 août dernier, que les événements survenus sur le territoire de l'Afghanistan pourraient relever de violations du droit international humanitaire au regard du Statut de Rome (exécution extrajudiciaires, persécutions à l'égard de femmes et de jeunes filles, crimes commis contre des enfants et d'autres crimes touchant la population civile dans son ensemble).

Avocats Sans Frontières (ASF) France est investie depuis sa création sur les enjeux liés au droit international pénal, notamment à travers la défense des accusés et victimes du génocide rwandais et des victimes des Khmers Rouges devant les Chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens (CETC). Dès 2015, ASF France se mobilise également pour soutenir les demandeurs d'asile dans leur parcours d'exil à travers la défense des migrants à Calais et en Grèce, puis avec la mise en place d'un centre juridique sur l'île grecque de Samos.

Alors que les avocats, défenseurs des droits humains, et membres de la société civile engagés dans la défense des droits des femmes, des jeunes filles et des personnes LGBTIQ en particulier, apparaissent déjà visés par des mesures de représailles de la part de combattants du régime des Talibans, la mobilisation internationale apparaît essentielle afin de garantir le respect plein et entier des conventions internationales protectrices des droits humains ratifiées par l'Etat afghan et une protection pleine et entière des membres de la société civile afghane.

Dans ce contexte, ASF France se mobilise pour la protection physique et juridique de la société civile afghane, en particulier des avocats, magistrats, défenseurs des droits humains, et membres de la société civile engagés dans la défense des droits des femmes, des jeunes filles et des personnes LGBTIQ.



## AVOCATS SANS FRONTIERES France

### ASF France envisage deux axes d'intervention :

- Auprès des citoyens afghans ayant quitté le territoire afghan et envisageant un processus de régularisation en France ;
- Auprès des citoyens afghans toujours présents en Afghanistan et n'ayant pu être évacués.

Ces axes seront déclinés en plusieurs actions tels que le conseil aux demandeurs d'asile, l'accompagnement judiciaire des demandeurs d'asile auprès de la CNDA, la constitution et la communication, auprès du CDCS/MEAE, de listes de noms d'avocats, magistrats, défenseurs des droits humains, et membres de la société civile engagés dans la défense ou encore des actions de plaidoyer.

ASF France responsable de la mise en place du projet, assurera également toutes les formations ainsi que le suivi et l'évaluation des activités. Celles-ci auront vocation à être effectuées en lien avec le Conseil National des Barreaux et potentiellement effectuées en collaboration avec des associations partenaires.

Zones d'intervention : Toute la France, notamment Paris et Nantes / à l'étranger (dans le cadre de consultations juridiques bénévoles à distance opérées par un groupe projet d'ASFF déjà présent et actif, notamment en Grèce) et/ou un pays du parcours migratoire.

Démarrage et durée : octobre 2021 – octobre 2022 (1 an, renouvelable).

### Les besoins

ASF France fait appel à ses membres disponibles et réactifs dans l'urgence.

Les membres du Pôle Expertise auront vocation à :

- Élaborer de nombreux modules de formation et animer les formations sur la situation géopolitique afghane, sur les mécanismes de demandes d'asile, sur les mécanismes de saisine, d'alerte et de reporting auprès des organes des traités et coordination avec les procédures spéciales ;
- Mettre en place, faire le lien et garantir un suivi continu avec les permanences juridiques (consultations sur place ou à distance) ;
- Constituer une liste d'avocats compétents en matière de droit des étrangers (contentieux) et contribuer à leur spécialisation sur les demandes d'asile émanant de personnes d'origine afghane ;



## AVOCATS SANS FRONTIERES France

- Faciliter les échanges de vues et d’expertise entre les permanences de consultations juridiques et les avocats en charge de l’accompagnement judiciaire aux fins de constitution de dossiers les plus à jour et efficaces possible ;
- Constituer une équipe d’action rapide en matière de violations des droits humains en Afghanistan en vue d’agir au plaidoyer et pour une prise en charge judiciaire ;
- Collaborer avec les intervenants du projet SAMOS en Grèce et toutes autres entités partenaires qui serait identifiées dans le cadre de ce projet.

### Le Profil recherché

Les conditions pour répondre à cet appel sont :

- **Connaissance et/ou pratique dans le(s) domaine(s) du droit d’asile et/ou des droits humains**, en particulier des mécanismes de saisine, d’alerte et de reporting auprès des organes des traités (EPU, UPR, HCDH, etc.), et des processus de plainte auprès des institutions judiciaires (CNDA, OFPRA, Tribunaux ordres administratifs français, Cour de la CEDEA, CPI) ;
- **Une expérience dans l’élaboration de plans de formation**, notamment pour appuyer les avocats en charge des consultations et actions contentieuses ;
- **Une maîtrise des techniques de plaidoyer** et idéalement une expérience dans la formation sur ces techniques ;
- **Expérience dans la sensibilisation des acteurs médiatiques souhaitable** ;
- **Expérience dans l’élaboration des analyses / rapports écrits** sur les violations des DH ;
- **Une connaissance préalable du contexte afghan** sera considérée comme **un atout**, sans être indispensable ;
- Une forte mobilisation et disponibilité sont demandées du fait d’un travail préparatoire très conséquent et d’un agenda de mission intense ;
- Être adhérent (ou adhérer) à ASF France.

Faites-nous parvenir votre CV et votre intérêt en précisant vos compétences par rapport au profil recherché, à l’adresse suivante : [developpement@avocatssansfrontieres-france.org](mailto:developpement@avocatssansfrontieres-france.org) en indiquant dans l’objet du mail « AFGHANISTAN – DISPONIBILITE », avant **le 24 septembre 2021 à 12H00.**